

RCS : LE HAVRE
Code greffe : 7606

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de LE HAVRE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1965 B 00039
Numéro SIREN : 302 557 830
Nom ou dénomination : TRANSPORTS DUBOC

Ce dépôt a été enregistré le 13/03/2024 sous le numéro de dépôt B2024/001115

TRANSPORTS DUBOC
Société anonyme à Conseil d'administration
au capital de 150.000 euros
Siège social : Avenue Marcel LE MIGNOT
76700 GONFREVILLE L'ORCHER
302.557.830 RCS LE HAVRE

GREFFE TRIBUNAL DE COMMERCE
TERRE ET MER - LE HAVRE

Acte déposé le
Répart. N°
Notification du

12 MAR. 2024

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 20 JUIN 2022

AFFECTATION DU RESULTAT

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021



DEUXIEME RESOLUTION – AFFECTATION DU RESULTAT – DISTRIBUTION DE DIVIDENDES

AFFECTATION DU RESULTAT

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 662.520 euros de la manière suivante :

- A la distribution d'un dividende : 400.000 €
- Le solde, soit : 262.520 €
en totalité au compte « Autres réserves »

REPARTITION APRES AFFECTATION

Cette affectation aura pour effet de porter le montant des capitaux propres à 1.837.507 euros et celui des réserves à 1.522.212 euros.

MONTANT - MISE EN PAIEMENT - REGIME FISCAL DU DIVIDENDE

Le dividende unitaire est donc de QUATRE CENTS (400) euros.

Le dividende en numéraire sera mis en paiement au siège social dans les délais légaux à compter de ce jour.

L'assemblée reconnaît avoir été informée que les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques depuis le 1^{er} janvier 2018 sont soumis l'année de leur versement, sauf exceptions, à un prélèvement forfaitaire non libératoire au taux de 12,8 % perçu à titre d'acompte ainsi qu'aux prélèvements sociaux à hauteur de 17,2 %. Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 € (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 € (contribuables soumis à une imposition commune). La dispense doit être demandée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement.

L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu : soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt et sur option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %. Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif.

RAPPEL DES DIVIDENDES DISTRIBUES

L'assemblée générale prend acte de ce que les sommes distribuées à titre de dividendes, au titre des trois précédents exercices, ont été les suivantes :

Exercice clos le	Revenus éligibles à l'abattement		Revenus non éligibles à l'abattement
	Dividendes	Autres revenus distribués	
31/12/2020	400.000 €	---	---
31/12/2019	400.000 €	---	---
31/12/2018	---	---	---

Cette résolution, soumise au vote, est adoptée à l'unanimité

Voix contre :

Abstentions :

Voix pour :

Pour copie certifiée conforme
Le Conseil d'administration
Monsieur Gilles DUBOC



Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SA TRANSPORTS DUBOC		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12				
Adresse de l'entreprise avenue Marcel Le Mignot 76700 GONFREVILLE L'ORCHER		Durée de l'exercice précédent* 12				
Numéro SIRET* 3 0 2 5 5 7 8 3 0 0 0 0 3 1		Néant <input type="checkbox"/> *				
		Exercice N clos le, 31/12/2021				
		Brut 1	Amortissements, provisions 2			
			Net 3			
Capital souscrit non appelé (I)		AA				
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC		
		Frais de développement *	CX	CQ		
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	21 561	2 206
		Fonds commercial (1)	AH	AI		1 000
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK		
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO		
		Constructions	AP	AQ	222 560	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	203 811	100 612
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	5 626 304	7 425 468
		Immobilisations en cours	AV	AW		
		Avances et acomptes	AX	AY		
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT		
		Autres participations	CU	CV		
		Créances rattachées à des participations	BB	BC		
		Autres titres immobilisés	BD	BE		
		Prêts	BF	BG		
		Autres immobilisations financières*	BH	BI		63 922
	TOTAL (II)		BJ	BK	6 074 237	7 593 211
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM		
		En cours de production de biens	BN	BO		
		En cours de production de services	BP	BQ		
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS		
		Marchandises	BT	BU		
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW		
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	5 788	1 963 943
		Autres créances (3)	BZ	CA		324 059
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC		
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :	CD	CE		
		Disponibilités	CF	CG		2 340 105
	Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI		273 391
		TOTAL (III)	CJ	CK	5 788	4 901 500
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)		CW				
Primes de remboursement des obligations (V)		CM				
Ecart de conversion actif* (VI)		CN				
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	IA	6 080 025	12 494 712	
Renvois : (1) Dont droit au bail : 1 000	(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes	CP	(3) Part à plus d'un an	CR		
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :	Créances :			

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SA TRANSPORTS DUBOC		Néant <input type="checkbox"/> *	
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 150 000 ...)	DA		150 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		22 331	
	Écarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD		15 000	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> BI)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <input type="checkbox"/> EJ)	DG		1 314 692	
	Report à nouveau	DH			
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI		662 519	
	Subventions d'investissement	DJ		72 963	
	Provisions réglementées *	DK			
		TOTAL (I)	DL		2 237 507
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	TOTAL (II)	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)	DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU		6 715 360	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI)	DV		226 349	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX		1 868 741	
	Dettes fiscales et sociales	DY		1 430 039	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
	Autres dettes	EA		16 713	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB			
	TOTAL (IV)	EC		10 257 205	
	Écarts de conversion passif*	ED			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE		12 494 712	
RENOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B			
	(2) Dont {	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
		Écart de réévaluation libre	1D		
		Réserve de réévaluation (1976)	1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	1F			
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG		5 171 213		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		222		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Designation de l'entreprise : SA TRANSPORTS DUBOC		Exercice N				Néant <input type="checkbox"/> *		
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires			Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC		
	Production vendue { biens * services *	FD		FE		FF		
		FG	7 352 370	FH	8 677 051	FI	16 029 421	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	7 352 370	FK	8 677 051	FL	16 029 421	
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO	22 198	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	8 759	
	Autres produits (1) (11)					FQ	1 297 616	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	17 357 997	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS		
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	8 031 510	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	277 031	
	Salaires et traitements*					FY	5 038 260	
	Charges sociales (10)					FZ	1 034 145	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions*					GA	1 883 950
							GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	4 276
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE	81 875	
Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	16 351 049		
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG	1 006 947		
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*					GH	(III)	
	Perte supportée ou bénéfice transféré*					GI	(IV)	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	80	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
Total des produits financiers (V)					GP	80		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilés (6)					GR	33 795	
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
Total des charges financières (VI)					GU	33 795		
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)					GV	(33 714)		
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW	973 232		

(RENOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise		SA TRANSPORTS DUBOC		Néant <input type="checkbox"/> *	
				Exercice N	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		HA	10 359	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *		HB	14 036	
	Reprises sur provisions et transferts de charges		HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)		HD	24 395	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)		HE	4 460	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *		HF	94 897	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)		HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)		HH	99 358	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI	(74 962)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		(IX)	HJ	74 122	
Impôts sur les bénéfices *		(X)	HK	161 628	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	17 382 473
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	16 719 953
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)				HN	662 519
RENVIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO	
	(2) Dont	produits de locations immobilières		HY	
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IG	
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *		HP	873
		- Crédit-bail immobilier		HQ	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IH	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées		IJ	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées		IK	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)		HX	28 250
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC	
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		RD	
	(9)	Dont transferts de charges		A1	8 381
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)		A2	
		(Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS) A5			
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3	
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4		
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :	facultatives A6	obligatoires A9		
		Dont cotisations facultatives Madelin A7	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8		
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N		
	Voir état annexe		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N		
			Charges antérieures	Produits antérieurs	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SA TRANSPORTS DUBOC

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2021, dont le total est de 12 494 712 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 662 520 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2021 au 31/12/2021.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 21/02/2022 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2021 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

La société comptabilise en exploitation le résultat de la cession de véhicules à moteurs (tracteurs) dans la mesure où elle considère qu'il s'agit de son activité courante.

Cela a pour effet pour l'année 2021 de minorer le résultat exceptionnel de 639 k€ et de majorer le résultat d'exploitation d'autant.

Les cessions d'immobilisations autres que celles citées ci-dessus ainsi que les remboursements d'assurance sur sinistre restent comptabilisés en exceptionnel.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

 **Règles et méthodes comptables****Amortissements**

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 1 an
- * Agencements des constructions : 8 à 10 ans
- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 8 à 10 ans
- * Matériel de transport :

A compter de l'exercice 2020, l'amortissement des tracteurs se fait sur une durée de 6-7 ans (5 ans auparavant) en mode linéaire du fait de l'évolution technologique permettant une utilisation plus longue.

- * Matériel de bureau : 5 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 5 à 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il a été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 1,5 %
- Taux de croissance des salaires : 2 %
- Age de départ à la retraite : 65 ans
- Taux de rotation du personnel : 3 %
- Table de taux de mortalité : Table TH00-02 et TF00-02


Notes sur le bilan
Actif immobilisé**Tableau des immobilisations**

	Au début d'exercice	Augmentatio	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	1 000			1 000
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	31 574		7 806	23 768
Immobilisations incorporelles	32 574		7 806	24 768
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	222 560			222 560
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	303 212	1 512	300	304 424
- Installations générales, agencements aménagements divers	2 066 184	466 711	216 459	2 316 436
- Matériel de transport	9 268 376	3 180 942	1 768 919	10 680 399
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	59 154	2 198	6 413	54 939
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	11 919 486	3 651 364	1 992 092	13 578 758
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	63 643	280		63 923
Immobilisations financières	63 643	280		63 923
ACTIF IMMOBILISE	12 015 704	3 651 644	1 999 898	13 667 449


Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		3 651 364	280	3 651 644
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		3 651 364	280	3 651 644
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions	7 806	1 992 092		1 999 898
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice	7 806	1 992 092		1 999 898

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentatio	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	27 472	1 896	7 806	21 561
Immobilisations incorporelles	27 472	1 896	7 806	21 561
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagement des constructions	222 560			222 560
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	157 492	46 619	300	203 811
- Installations générales, agencements aménagement divers	797 500	189 305	121 561	865 244
- Matériel de transport	4 763 403	1 640 972	1 688 470	4 715 905
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	46 412	5 158	6 413	45 156
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	5 987 367	1 882 054	1 816 745	6 052 676
ACTIF IMMOBILISE	6 014 838	1 883 950	1 824 551	6 074 238


Notes sur le bilan

	Immobilisations Incorporelles	Immobilisations Corporelles	Total
Ventilation des dotations			
Compléments liés à une réévaluation			
Eléments amortis selon mode linéaire	1 896	1 882 054	1 883 950
Eléments amortis selon autre mode			
Dotations exceptionnelles			
Dotations de l'exercice	1 896	1 882 054	1 883 950
Ventilation des diminutions			
Eléments transférés à l'actif circulant			
Eléments cédés	7 806	1 816 745	1 824 551
Eléments mis hors service			
Diminutions de l'exercice	7 806	1 816 745	1 824 551

Actif circulant**Etat des créances**

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 2 631 106 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	63 923		63 923
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	1 969 732	1 969 732	
Autres	324 059	324 059	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	273 392	273 392	
Total	2 631 106	2 567 183	63 923
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Notes sur le bilan**Produits à recevoir**

	Montant
Clients pdts non encore facturés	54 784
Fournisseurs avoir à recevoir	2 537
Etat produits à recevoir	54 404
Divers produits à recevoir	123 214
Interets courus à recevoir	523
Total	235 462

Capitaux propres**Composition du capital social**

Capital social d'un montant de 150 000,00 euros décomposé en 1 000 titres d'une valeur nominale de 150,00 euros.

Provisions**Tableau des provisions**

	Provisions au début de l'exercic	Dotations de l'exercic	Reprises utilisées de l'exercic	Reprises non utilisée de l'exercic	Provisions à la fin de l'exercic
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges					
Total					
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation					
Financières					
Exceptionnelles					

Notes sur le bilan**Dettes****Etat des dettes**

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 10 257 205 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un a	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	222	222		
- à plus de 1 an à l'origine	6 715 138	1 629 147	4 285 266	800 725
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	1 091	1 091		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 868 742	1 868 742		
Dettes fiscales et sociales	1 430 039	1 430 039		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	241 973	241 973		
Produits constatés d'avance				
Total	10 257 205	5 171 214	4 285 266	800 725
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	3 675 000			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	1 997 839			
(**) Dont envers les associés	225 259			

Notes sur le bilan**Charges à payer**

	Montant
Fournisseurs fact. non parvenues	633 446
Banque - intérêts courus à payer	222
Interets courus	1 091
Dettes prov. pour congés	65 722
Pers.dettes prov.particip	74 122
Pers.-autres char.a payer	193 943
Charg.soc./congés a payer	22 240
Autr.charg.sociales a pay	84 951
Etat - charges a payer	15 534
Taxe apprentissage	7 602
Formation prof. continue	10 673
Effort construction	18 029
Rrr à accorder - avoirs à établir	315
Divers charges à payer	16 398
Total	1 144 288

Comptes de régularisation**Charges constatées d'avance**

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'ava.	273 392		
Total	273 392		

Notes sur le compte de résultat**Chiffre d'affaires****Charges et produits d'exploitation et financiers****Rémunération des commissaires aux comptes****Commissaire aux comptes Titulaire**

Honoraire de certification des comptes : 9 000 euros

Honoraire des autres services : 0 euros

Charges et Produits exceptionnels**Résultat exceptionnel**

Résultat exceptionnel

	31/12/2021	31/12/2020
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	10 360	1 854
Produits exceptionnels sur opérations en capital	14 036	70 700
Reprises sur provisions et transferts de charge		
Total des produits exceptionnels	24 396	72 554
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	4 460	13 726
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	94 898	38 231
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
Total des charges exceptionnelles	99 358	51 957
Résultat exceptionnel	-74 963	20 597

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Pénalités, amendes fiscales et pénales	1 215	
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	3 245	
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	94 898	
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion		10 360
Produits des cessions d'éléments d'actif		5 000
Subventions d'investissement virées au résultat		9 036
TOTAL	99 358	24 396

 **Autres informations****Effectif**

Effectif moyen du personnel : 118 personnes dont 1 apprenti et 7 handicapés.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	5	
Agents de maîtrise et techniciens	4	
Employés	8	
Ouvriers	101	
Total	118	

Compte Personnel de Formation

La loi du 5 mars 2014 relative à la formation met en œuvre le compte personnel de formation (CPF) qui remplace le DIF à compter du 1er janvier 2015.

Les heures de formation au titre du DIF sont transférables et pourront être mobilisées dans les conditions du CPF jusqu'au 31 décembre 2020.

Engagements financiers**Engagements donnés**

Autres informations**Montant en
euros**

Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
<i>Nantissement du FDC</i>	1 270 000
Autres engagements donnés	1 270 000
Total	1 270 000
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 164 786 euros

Pour un régime à prestations définies, il est fait application de la recommandation n°2003-R.01 du 1er avril 2003.

CÆLIS

**AUDIT
F.B.A.**

S.A. TRANSPORTS DUBOC

EXERCICE 2021

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

F.B.A. CÆLIS Audit
SAS de commissariat aux comptes
Inscrite près la cour d'appel de Paris

caelis@caelis.fr

1, rue faubourg Saint-Honoré
75008 Paris

Immeuble Open City
5-7 Avenue de Poumeyrol
69300 Caluire-et-Cuire

S.A. TRANSPORTS DUBOC
Société anonyme au capital de 150 000 €uros
Siège social : 8 Avenue Marcel LE MIGNOT
76700 GONFREVILLE L'ORCHER

æ

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

E X E R C I C E 2 0 2 1

(Couvrant la période du 1er janvier 2021 au 31 décembre 2021)

FBA CAELIS AUDIT
Membre de la Compagnie
régionale de Paris

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

A l'assemblée des actionnaires,

I - Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par les actionnaires, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Duboc relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II - Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

III - Justifications des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

IV - Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-4 du code de commerce.

V - Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

VI - Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

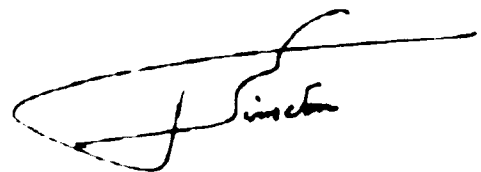
Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 30 mai 2022

Le commissaire aux comptes

FBA CAELIS AUDIT
Membre de la Compagnie
régionale de Paris



FREDERIC SIMEON, ASSOCIE


Bilan actif

	Brut	Amortisseme Dépréciation	Net 31/12/2021	Net 31/12/2020
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	23 768	21 561	2 207	4 103
Fonds commercial (1)	1 000		1 000	1 000
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	222 560	222 560		
Installations techniques, matériel et outillage industriels	304 424	203 811	100 613	145 720
Autres immobilisations corporelles	13 051 773	5 626 305	7 425 469	5 786 399
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	63 923		63 923	63 643
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	13 667 449	6 074 238	7 593 212	6 000 865
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	1 969 732	5 788	1 963 944	1 641 019
Autres créances	324 059		324 059	288 621
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	2 340 106		2 340 106	1 602 848
Charges constatées d'avance (3)	273 392		273 392	256 434
TOTAL ACTIF CIRCULANT	4 907 289	5 788	4 901 501	3 788 921
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	18 574 738	6 080 026	12 494 712	9 789 786
(1) Dont droit au bail			1 000	1 000
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan passif

	31/12/2021	31/12/2020
CAPITAUX PROPRES		
Capital	150 000	150 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	22 331	22 331
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	15 000	15 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	1 314 692	1 470 179
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	662 520	244 513
Subventions d'investissement	72 964	
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	2 237 507	1 902 024
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	6 715 361	5 037 977
Emprunts et dettes financières diverses (3)	226 349	346 527
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 868 742	1 497 936
Dettes fiscales et sociales	1 430 039	991 024
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	16 714	14 298
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	10 257 205	7 887 763
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	12 494 712	9 789 786
(1) Dont à plus d'un an (a)	5 085 991	3 380 005
(1) Dont à moins d'un an (a)	5 171 214	4 507 758
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	222	
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		


Compte de résultat

	France	Exportations	31/12/2021	31/12/2020
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises				
Production vendue (biens)				
Production vendue (services)	7 352 371	8 677 051	16 029 422	12 874 708
Chiffre d'affaires net	7 352 371	8 677 051	16 029 422	12 874 708
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			22 199	
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges			8 760	9 349
Autres produits			1 297 617	1 384 024
Total produits d'exploitation (I)			17 357 997	14 268 081
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variations de stock				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variations de stock				
Autres achats et charges externes (a)			8 031 511	6 885 375
Impôts, taxes et versements assimilés			277 032	307 247
Salaires et traitements			5 038 260	4 155 901
Charges sociales			1 034 146	735 852
Dotations aux amortissements et dépréciations :				
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements			1 883 950	1 687 077
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			4 276	
- Pour risques et charges : dotations aux provisions				
Autres charges			81 875	120 217
Total charges d'exploitation (II)			16 351 050	13 891 669
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			1 006 947	376 411
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (3)				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)			81	81
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total produits financiers (V)			81	81
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)			33 795	29 023
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total charges financières (VI)			33 795	29 023
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			-33 715	-28 943
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)			973 232	347 469

Compte de résultat (suite)

	31/12/2021	31/12/2020
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	10 360	1 854
Sur opérations en capital	14 036	70 700
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (VII)	24 396	72 554
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	4 460	13 726
Sur opérations en capital	94 898	38 231
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total charges exceptionnelles (VIII)	99 358	51 957
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-74 963	20 597
Participation des salariés aux résultats (IX)	74 122	34 844
Impôts sur les bénéfices (X)	161 628	88 708
Total des produits (I+III+V+VII)	17 382 474	14 340 715
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	16 719 954	14 096 202
BENEFICE OU PERTE	662 520	244 513
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier	873	69 646
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SA TRANSPORTS DUBOC

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2021, dont le total est de 12 494 712 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 662 520 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2021 au 31/12/2021.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 21/02/2022 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2021 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

La société comptabilise en exploitation le résultat de la cession de véhicules à moteurs (tracteurs) dans la mesure où elle considère qu'il s'agit de son activité courante.

Cela a pour effet pour l'année 2021 de minorer le résultat exceptionnel de 639 k€ et de majorer le résultat d'exploitation d'autant.

Les cessions d'immobilisations autres que celles citées ci-dessus ainsi que les remboursements d'assurance sur sinistre restent comptabilisés en exceptionnel.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

 **Règles et méthodes comptables****Amortissements**

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 1 an
- * Agencements des constructions : 8 à 10 ans
- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 8 à 10 ans
- * Matériel de transport :

A compter de l'exercice 2020, l'amortissement des tracteurs se fait sur une durée de 6-7 ans (5 ans auparavant) en mode linéaire du fait de l'évolution technologique permettant une utilisation plus longue.

- * Matériel de bureau : 5 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 5 à 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il a été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 1,5 %
- Taux de croissance des salaires : 2 %
- Age de départ à la retraite : 65 ans
- Taux de rotation du personnel : 3 %
- Table de taux de mortalité : Table TH00-02 et TF00-02


Notes sur le bilan
Actif immobilisé**Tableau des immobilisations**

	Au début d'exercice	Augmentatio	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	1 000			1 000
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	31 574		7 806	23 768
Immobilisations incorporelles	32 574		7 806	24 768
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	222 560			222 560
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	303 212	1 512	300	304 424
- Installations générales, agencements aménagements divers	2 066 184	466 711	216 459	2 316 436
- Matériel de transport	9 268 376	3 180 942	1 768 919	10 680 399
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	59 154	2 198	6 413	54 939
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	11 919 486	3 651 364	1 992 092	13 578 758
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	63 643	280		63 923
Immobilisations financières	63 643	280		63 923
ACTIF IMMOBILISE	12 015 704	3 651 644	1 999 898	13 667 449

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		3 651 364	280	3 651 644
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		3 651 364	280	3 651 644
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions	7 806	1 992 092		1 999 898
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice	7 806	1 992 092		1 999 898

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentatio	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	27 472	1 896	7 806	21 561
Immobilisations incorporelles	27 472	1 896	7 806	21 561
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	222 560			222 560
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	157 492	46 619	300	203 811
- Installations générales, agencements aménagements divers	797 500	189 305	121 561	865 244
- Matériel de transport	4 763 403	1 640 972	1 688 470	4 715 905
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	46 412	5 158	6 413	45 156
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	5 987 367	1 882 054	1 816 745	6 052 676
ACTIF IMMOBILISE	6 014 838	1 883 950	1 824 551	6 074 238

Notes sur le bilan

	Immobilisations Incorporelles	Immobilisations Corporelles	Total
Ventilation des dotations			
Compléments liés à une réévaluation			
Eléments amortis selon mode linéaire	1 896	1 882 054	1 883 950
Eléments amortis selon autre mode			
Dotations exceptionnelles			
Dotations de l'exercice	1 896	1 882 054	1 883 950
Ventilation des diminutions			
Eléments transférés à l'actif circulant			
Eléments cédés	7 806	1 816 745	1 824 551
Eléments mis hors service			
Diminutions de l'exercice	7 806	1 816 745	1 824 551

Actif circulant**Etat des créances**

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 2 631 106 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	63 923		63 923
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	1 969 732	1 969 732	
Autres	324 059	324 059	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	273 392	273 392	
Total	2 631 106	2 567 183	63 923
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Notes sur le bilan**Produits à recevoir**

	Montant
Clients pdts non encore facturés	54 784
Fournisseurs avoir à recevoir	2 537
Etat produits à recevoir	54 404
Divers produits à recevoir	123 214
Interets courus à recevoir	523
Total	235 462

Capitaux propres**Composition du capital social**

Capital social d'un montant de 150 000,00 euros décomposé en 1 000 titres d'une valeur nominale de 150,00 euros.

Provisions**Tableau des provisions**

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisée de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales					
sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges					
Total					

**Répartition des dotations et des
reprises de l'exercice :**

Exploitation
Financières
Exceptionnelles

Notes sur le bilan**Dettes****Etat des dettes**

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 10 257 205 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un a	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	222	222		
- à plus de 1 an à l'origine	6 715 138	1 629 147	4 285 266	800 725
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	1 091	1 091		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 868 742	1 868 742		
Dettes fiscales et sociales	1 430 039	1 430 039		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	241 973	241 973		
Produits constatés d'avance				
Total	10 257 205	5 171 214	4 285 266	800 725
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	3 675 000			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	1 997 839			
(**) Dont envers les associés	225 259			

Notes sur le bilan**Charges à payer**

	Montant
Fournisseurs fact. non parvenues	633 446
Banque - intérêts courus à payer	222
Interets courus	1 091
Dettes prov. pour congés	65 722
Pers.dettes prov.particip	74 122
Pers.-autres char.a payer	193 943
Charg.soc./congés a payer	22 240
Autr.charg.sociales a pay	84 951
Etat - charges a payer	15 534
Taxe apprentissage	7 602
Formation prof. continue	10 673
Effort construction	18 029
Rrr à accorder - avoirs à établir	315
Divers charges à payer	16 398
Total	1 144 288

Comptes de régularisation**Charges constatées d'avance**

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'ava.	273 392		
Total	273 392		

Notes sur le compte de résultat**Chiffre d'affaires****Charges et produits d'exploitation et financiers****Rémunération des commissaires aux comptes****Commissaire aux comptes Titulaire**

Honoraire de certification des comptes : 9 000 euros

Honoraire des autres services : 0 euros

Charges et Produits exceptionnels**Résultat exceptionnel**

Résultat exceptionnel

	31/12/2021	31/12/2020
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	10 360	1 854
Produits exceptionnels sur opérations en capital	14 036	70 700
Reprises sur provisions et transferts de charge		
Total des produits exceptionnels	24 396	72 554
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	4 460	13 726
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	94 898	38 231
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
Total des charges exceptionnelles	99 358	51 957
Résultat exceptionnel	-74 963	20 597

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Pénalités, amendes fiscales et pénales	1 215	
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	3 245	
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	94 898	
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion		10 360
Produits des cessions d'éléments d'actif		5 000
Subventions d'investissement virées au résultat		9 036
TOTAL	99 358	24 396

 **Autres informations****Effectif**

Effectif moyen du personnel : 118 personnes dont 1 apprenti et 7 handicapés.

	Personnel salarie	Personnel mis à disposition
Cadres	5	
Agents de maîtrise et techniciens	4	
Employés	8	
Ouvriers	101	
Total	118	

Compte Personnel de Formation

La loi du 5 mars 2014 relative à la formation met en œuvre le compte personnel de formation (CPF) qui remplace le DIF à compter du 1er janvier 2015.

Les heures de formation au titre du DIF sont transférables et pourront être mobilisées dans les conditions du CPF jusqu'au 31 décembre 2020.

Engagements financiers Engagements donnés

 **Autres informations****Montant en
euros**

Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
<i>Nantissement du FDC</i>	1 270 000
Autres engagements donnés	1 270 000
Total	1 270 000
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 164 786 euros

Pour un régime à prestations définies, il est fait application de la recommandation n°2003-R.01 du 1er avril 2003.